



## AVIS sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Concertation technique du

# DISPOSITIF RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES (PREGEC)

Les participants à la réunion du dispositif régional de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (PREGEC) au Sahel et en Afrique de l'Ouest, qui s'est tenue du 20 au 22 mars 2024, à Lomé au Togo, ont analysé les résultats définitifs de la campagne agropastorale 2023-2024, la dynamique des marchés, les perspectives de sécurité alimentaire et nutritionnelle et ont établi les constats suivants :

«Une situation alimentaire et nutritionnelle préoccupante qui requiert la mise en œuvre immédiate de mesures d'atténuation pour assister 38 millions de personnes dans la région Sahel et Afrique de l'Ouest et au Cameroun»

---

La réunion du PREGEC du mois de mars a permis de valider les résultats définitifs de la campagne agricole 2023-2024 et d'actualiser la situation alimentaire et nutritionnelle dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest.

La rencontre était organisée par le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et ses partenaires.

---

**1.** La campagne agricole 2023-2024, s'est achevée avec une production céréalière atteignant 77 millions de tonnes, marquant une baisse de 0,6% par rapport à l'année précédente mais en hausse de 4% en comparaison à la moyenne des cinq dernières années.

Cette situation résulte principalement d'un recul notable de la production au Niger (-5,5%), au Nigeria (-5,7%), au Tchad (-7,2%), exacerbé par des périodes de sécheresse prolongées et des inondations. Le bilan céréalier de la campagne agricole révèle un déficit de 12 millions de tonnes de céréales et la disponibilité céréalière par habitant de la sous-région est en baisse de 2% par rapport à l'année dernière.

La production régionale des racines et tubercules a atteint 206 millions de tonnes, enregistrant une hausse de 4% par rapport à l'année passée et de 8% par rapport à la moyenne quinquennale. En ce qui concerne les cultures de rente, une augmentation générale de la production a été observée, à l'exception du niébé, du voandzou, du café et du cacao dont les productions ont baissé de 6% à 13% par rapport à l'année dernière.

**2.** Les importants déficits observés au Tchad, au Niger, en Mauritanie, au Mali et au Sénégal révèlent des disparités dans la production de fourrage dans la région. En effet, dans les autres pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, la production de biomasse était normale à excédentaire. Toutefois, il a été constaté une entrée précoce en soudure pastorale dès janvier en raison de la dégradation rapide des ressources fourragères disponibles dans les pays déficitaires. Il en est de même dans les pays excédentaires à cause des feux de brousse et de la forte pression exercée par les troupeaux concentrés dans les zones encore accessibles aux troupeaux transhumants.

La situation zoo-sanitaire est restée globalement calme. Toutefois, en plus des cas de foyers habituellement observés, un foyer de grippe aviaire a été déclaré au Burkina Faso.

Concernant l'abreuvement du bétail, le niveau de remplissage des mares est satisfaisant dans une grande partie des zones pastorales.

Les mouvements du bétail sont affectés par les interdictions de la transhumance transfrontalière toujours en vigueur dans certains pays d'accueil. L'insécurité civile aggrave les obstacles à la mobilité pastorale, rendant certaines zones inaccessibles, et entraînant des modifications des itinéraires et une concentration inhabituelle du bétail dans les zones plus sécurisées. Ces regroupements de troupeaux sont principalement observés aux abords des zones urbaines, engendrant une tension moyenne à forte autour des points d'eau et des exploitations agricoles.

**3.** Dans l'ensemble, le fonctionnement des marchés agricoles est perturbé, particulièrement dans les zones touchées par l'insécurité civile et dans le bassin Est, au Nigeria, au Niger et au Tchad où les approvisionnements sont plus faibles et les demandes des ménages sont plus fortes que d'habitude.

**4.** Les prix des principales céréales de base sont toujours en hausse dans l'ensemble de la région de l'ordre de 10 à plus de 100% en comparaison à la moyenne quinquennale. La hausse des prix des céréales est encore plus accentuée au Ghana, en Sierra Leone, au Nigeria, en particulier dans les zones d'insécurité civile où les approvisionnements sont plus difficiles. L'inflation monétaire due aux difficultés économiques au Ghana (23%), au Nigeria (30%), en Sierra Leone (54%), au Libéria (10%) et en Gambie (16%) restent l'un des facteurs importants de la volatilité des prix. Le niveau d'inflation globale dans la région reste toujours très élevé (21% contre 18% en janvier 2023).

Par ailleurs, d'autres facteurs importants influencent significativement la hausse des prix des denrées alimentaires, il s'agit de la hausse du prix du carburant au Nigeria avec une incidence directe sur le coût du transport, les sanctions imposées au Niger, ainsi que les restrictions diverses mises en place par plusieurs pays pour réduire les flux transfrontaliers des produits agropastoraux.

**5.** Sur les marchés à bétail, les prix des animaux restent toujours en hausse dans l'ensemble par rapport à la moyenne des cinq dernières années, sauf au Niger où une baisse est constatée à cause des difficultés d'exporter le bétail vers le Nigeria et le Bénin. Les termes de l'échange bétail/céréales sont en nette dégradation à cause de la hausse importante des prix des céréales, impactant ainsi de manière défavorable les moyens d'existence des éleveurs.

**6.** Sur les marchés internationaux, malgré la tendance baissière continue de l'indice des prix, les prix des produits alimentaires demeurent élevés. En plus, des perturbations dans les transports maritimes via la mer rouge et l'augmentation des coûts d'expédition et d'assurance pourraient impacter les livraisons de riz, de sucre et d'huile de palme en provenance des pays asiatiques vers le Sahel et l'Afrique de l'Ouest.

**7.** Selon les résultats des dernières analyses de la malnutrition aiguë, la situation nutritionnelle reste très alarmante, avec plus de deux tiers des zones analysées en situation nutritionnelle sérieuse (Phase 3) ou critique (Phase 4). Par ailleurs, le nombre d'enfants malnutris continue de croître dans la région, atteignant un niveau sans précédent avec une estimation d'environ 16,7 millions d'enfants de moins de cinq ans affectés par la malnutrition aiguë. La situation nutritionnelle des femmes enceintes et allaitantes suscite également des inquiétudes dans plusieurs pays.

**8.** La situation alimentaire et nutritionnelle demeure plus que préoccupante dans la région. Les résultats consolidés de l'analyse du Cadre Harmonisé indiquent que, sur une population totale analysée de 401,1 millions de personnes, 38,1 millions de personnes sont actuellement en insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë (Phase 3 ou pire) dans le Sahel et l'Afrique de l'Ouest et le Cameroun.

Si des mesures appropriées ne sont pas prises, ce chiffre pourrait atteindre 52 millions entre juin et août 2024, dont 31,7 millions au Nigeria, 3,4 millions au Niger, 3,3 millions au Tchad, 2,7 millions au Burkina Faso, 2,4 millions au Cameroun, 1,6 million en Sierra Leone, 1,3 million au Mali et environ 1 million au Ghana, 2,4 millions de personnes en urgence dans la région (Phase 4) et plus de 2 500 personnes vivant dans la région de Ménaka au Mali pourraient faire face à une situation de Catastrophe (Phase 5).

L'analyse Cadre Harmonisé montre également que dans ce contexte, sur environ 1,2 million de réfugiés soudanais résidant au Tchad, près de 420 000 pourraient être en crise alimentaire et nutritionnelle (Phase 3 ou pire) si des mesures adéquates ne sont pas prises en faveur de ces populations spécifiques.

**9.** La dégradation de la situation alimentaire et nutritionnelle résulte de la conjonction de divers facteurs, dont la persistance de l'insécurité (bassin du Lac Tchad, Liptako Gourma, Nord-Ouest et centre du Nigeria et dans les régions nord et anglophone du Cameroun). En plus de la perturbation des économies locales, l'insécurité civile engendre des déplacements massifs de populations.

La région abrite plus de 2,4 millions de réfugiés et demandeurs d'asile répartis principalement au Tchad (1,1 million), au Cameroun (489 000), au Niger (306 000) et plus de 8 millions de personnes déplacées internes (PDI) réparties principalement au Nigeria (3,5 millions), au Burkina Faso (2 millions), au Cameroun (1,1 million), au Mali, au Niger et au Tchad (UNHCR, OIM). Par ailleurs, la conjoncture économique difficile, la flambée des prix des denrées alimentaires rendent difficile l'accès des populations vulnérables aux marchés et à une alimentation nutritive adéquate.

La gestion des tensions qui résultent de la cohabitation entre les communautés autochtones et les personnes déplacées internes représente un défi supplémentaire, crucial pour garantir un accès équitable à l'alimentation et favoriser le développement d'activités socioéconomiques viables.

**10.** Les mesures d'atténuation envisagées par les Etats ont été énoncées pour améliorer l'accès à la nourriture pour les populations et prendre en charge la malnutrition chez les enfants, les femmes allaitantes et enceintes, et protéger les moyens d'existence. Le Burkina Faso, le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Mali ont programmé des mesures de réponse à la crise alimentaire pendant la période de soudure en 2024 pour éviter l'effondrement des moyens d'existence des populations vulnérables.

Toutefois, il a été observé une baisse des ressources allouées à ces interventions en 2024 comparées à la planification de 2023.

**En considérant tout ce qui a été évoqué précédemment, la réunion formule les recommandations suivantes :**

**A l'attention des Etats**

- Poursuivre et accélérer la mise en œuvre des plans nationaux de réponse (PNR) en intégrant les interventions en milieu pastoral ;
- Prendre les dispositions idoines pour contenir l'inflation galopante
- Engager déjà des actions concrètes pour assurer la disponibilité et l'accessibilité des producteurs aux intrants agricoles pour améliorer la production agricole pour la campagne 2024/2025 ;
- Renforcer les collectes des données pour améliorer le suivi, l'analyse et la prospection des politiques de sécurité alimentaire et nutrition.

**A l'attention du CILSS, de la CEDEAO et de l'UEMOA :**

- Renforcer les dispositifs nationaux d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle
- A la CEDEAO, de mettre à l'agenda politique, une discussion sur les mesures de restriction de la libre circulation des vivres dans la sous-région
- Engager des discussions de haut niveau sur l'avenir du pastoralisme et de l'élevage transhumant dans la région.
- Activer les comités mixtes de gestion de la transhumance transfrontalière afin de faciliter les déplacements du cheptel entre les pays de la région
- Mutualiser les efforts pour renforcer l'efficacité de la réponse par la mise en synergie des différents instruments communautaires de la CEDEAO et de l'UEMOA

**Aux partenaires de :**

- Appuyer les États dans la mise en œuvre rapide de leurs plans de réponses ;
- Accompagner la région dans le renforcement des dispositifs d'information sur la collecte des données et dans la conduite régulière des enquêtes sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- Renforcer les efforts des États dans la sécurisation des axes d'approvisionnement des zones affectées par l'insécurité civile au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Nigeria ;
- Plaider auprès des États pour la levée de toutes les restrictions dans la libre circulation des produits agropastoraux pour améliorer la fluidité des marchés régionaux ;
- Appuyer les efforts des pays pour la transformation inclusive des systèmes alimentaires plus résilients et adaptés au changement du contexte.

**Fait à Lomé, le 22 mars 2024**

**La réunion.**

**PARTENAIRES TECHNIQUES**



**PARTENAIRES FINANCIERS**



